

**Pôle Protection des Publics**

**Dossier d'inscription Recyclage BNSSA 2017**  
**A transmettre au plus tard 6 semaines avant la date de l'examen**

**Cocher la session d'examen souhaitée**

- Lundi 27 mars 2017 à Lannion (Ti dour)**  
 **Jeudi 27 avril 2017 à Ploufragan (Aquabaie)**  
 **Jeudi 18 mai 2017 à Ploufragan (Aquabaie)**

Tout dossier reçu incomplet sera refusé. Ne seront pris que les candidats résidant ou travaillant dans les Côtes d'Armor.

Pièces à fournir :

- Certificat médical (**datant de moins de trois mois**) **modèle joint**
- Copie du B.N.S.S.A
- Copie du PSE1 ou PSE2 (ou équivalents) obtenu en 2017 ou copie du PSE1 ou PSE2 (ou équivalents) et attestation de formation continue PSE1 ou PSE2 de l'année en cours
- Copie de votre carte nationale d'identité

**FICHE DE RENSEIGNEMENTS**

NOM..... Nom de jeune fille..... Prénom .....

Profession..... Lieu d'exercice.....

Date de naissance ..... Lieu de naissance.....

Adresse.....

Code postal ..... Ville.....

Situation de famille .....

Numéro de téléphone ..... Numéro de portable.....

Situation professionnelle : (préciser l'administration de tutelle et les références de l'employeur)  
.....

Diplômes scolaires et universitaires.....  
.....

Diplômes et Brevets sportifs .....

N° date et lieu d'obtention du PSE1 ou d'un titre équivalent : .....

N° date et lieu d'obtention du BNSSA.....

N° date et lieu d'obtention d'autres mentions .....

Date

Signature

**Modèle CERTIFICAT MÉDICAL conforme**

Je soussigné ....., docteur en médecine, certifie avoir examiné ce jour, M .....

Et avoir constaté qu'..... ne présente aucune contre-indication apparente à la pratique de la natation et du sauvetage aquatique, ainsi qu'à la surveillance des usagers des lieux de baignade.

Celui-ci n'a jamais eu de perte de connaissance ou de crise d'épilepsie et présente en particulier une aptitude normale à l'effort, une acuité auditive lui permettant d'entendre une voix normale à 5 mètres , ainsi qu'une acuité visuelle conforme aux exigences figurant ci-dessous :

A....., le .....

Signature :

Cachet :

**Sans correction :**

Une acuité visuelle de 4/10 en faisant la somme de l'acuité visuelle de chaque œil mesuré séparément.

Soit au moins :  $3/10 + 1/10$  ou  $2/10 + 2/10$

**Cas particulier :**

Pour un œil amblyope, le critère exigé est :  $4/10 +$  inférieure à  $1/10$

**Avec correction :**

- ◆ Soit une correction amenant une acuité visuelle de 10/10 pour un œil, qu'elle que soit la valeur de l'autre œil corrigé (supérieure à  $1/10$ ) ;
- ◆ Soit une correction amenant une acuité visuelle de  $13/10$  pour la somme de l'acuité visuelle de chaque œil corrigé, avec un œil au moins à  $8/10$ .

**Cas particulier :**

Pour un œil amblyope, le critère exigé est :  $10/10$  pour l'autre œil corrigé